

Préfecture des Alpes- Maritimes

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale des Alpes - Maritimes

Service : Promotion du Sport
Responsable du Service : Serge MAYERUS
☎ 04.93.72.27.60
serge.mayerus@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivi du dossier : Stéphane REGNIER
☎ 04 93 72 27 62 /04.93.72.27.22
stephane.regnier@alpes-maritimes.gouv.fr

Nice, le 03 FEV. 2014

La Directrice départementale de
la cohésion sociale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et Messieurs
les Présidentes et Présidents
des Clubs Sportifs

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le service « Promotion du Sport » de la D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et le Comité départemental olympique et sportif organisent une réunion d'information à destination des clubs sportifs sur la campagne CNDS 2014 :

Le Mardi 18 février 2014 de 18 heures à 20 heures
salle des conférences du Conseil général - bâtiment Estérel - 2^e étage
CADAM - 147 route de Grenoble à Nice (le stationnement à l'intérieur de l'enceinte du CADAM pourra être autorisé sur présentation de cette convocation)

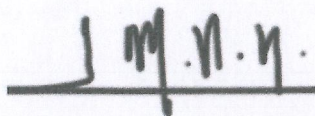
Nous vous invitons à participer à cette réunion au cours de laquelle vous serez communiquées toutes les informations utiles sur la constitution des dossiers de demande de subvention CNDS 2014.

Nous vous informons que le dossier de demande de subvention sera téléchargeable, sur le site de la DRJSCS PACA, à compter du 10 février 2014 date d'ouverture de la campagne CNDS 2014. La clôture de dépôt des dossiers est fixée au 20 mars 2014, délai de rigueur.

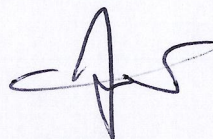
Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du CDOS

La Directrice Départementale de la
Cohésion Sociale des Alpes-Maritimes



Philippe MANASSERO



Annick PIQUET